

CHSCT du 7 juillet 2022

Groupe scolaire Gliesberg : Aménagement du logement du RTS en locaux scolaires - [Direction de l'Enfance et de l'Éducation - Commission 2 du 09 juin 2022](#)

Ce point a été abordé lors de la commission 2 du CHSCT du 9 juin.

Afin de pouvoir créer des salles supplémentaires, le logement, actuellement occupé par le responsable technique de site va être récupéré, il faut donc le reloger. Le choix s'est porté sur un pavillon situé dans l'enceinte du groupe scolaire. Celui-ci nécessite des travaux qui débuteront cet été et qui prennent en compte l'isolation thermique du bâtiment.

À l'issue des travaux, la CFDT souhaite qu'une visite soit organisée.

La CFDT a voté pour.

Déménagement du service Programmations, Études et Évaluation

[Direction de l'Environnement et des Espaces Publics Naturels - Commission 2 du 21 juin 2022](#)

Ce point a été abordé lors de la commission 2 du CHSCT du 21 juin.

Le regroupement de différents services et de futurs recrutements nécessitent le déménagement du service pour des questions d'espace.

Ce service passe de la rue de Soleure au 28 avenue du Rhin dont l'espace disponible devrait permettre un aménagement optimal. Immeuble récent, de bonne qualité acoustique et thermique et à proximité du centre administratif.

Des réunions ont eu lieu afin de permettre la remontée des points de vigilance.

La liste de questions soulevées lors de la présentation du projet en commission 2 du CHSCT a été annexée au dossier de présentation. Y figure, en outre, l'inquiétude de certains collègues sur leurs futures conditions de travail en open-space et ce malgré l'argument invoqué du télétravail.

La CFDT demande qu'à l'issue du déménagement une évaluation de l'organisation et du fonctionnement nous soit présentée.

La CFDT a voté pour.

**Direction en cours de création au sein de la DGA Accompagnement Humain
Transformation et Innovation - Direction des Ressources Humaines - Commission 2 du 21
juin 2022**

Au sein de la Direction générale adjointe Accompagnement Humain Transformation et Innovation, il est prévu de créer une nouvelle direction dont l'objet sera d'accompagner les directions et les services de la collectivité dans leurs divers projets.

Cette nouvelle Direction regroupera les services actuellement en charge du conseil, accompagnement et pilotage ; accompagnements individuels et collectifs ; management des risques et contrôle interne ; mission des temps et service innovant ; management de transition et audit interne. Cette Direction sera constituée de 15 cadres A et 1 cadre B.

La CFDT a pour l'instant du mal à entrevoir l'objet de cette nouvelle Direction. De qu'elle offre de service parle-t-on ? Quel en sera le point d'entrée ? De quelle autonomie disposera encore les différents services qui la composent ? Quel devenir pour l'ex mission d'audit interne ?

À des fins de lisibilité, la CFDT demande également qu'un organigramme nous soit soumis.

Au regard des interrogations que nous avons encore, la CFDT s'abstiendra

Présentation du rapport annuel - *pour discussion*
Service de la Médecine du Travail

Ce rapport s'inscrit dans une année dont l'impact COVID sur le fonctionnement du service est important. Dans ce contexte, la médecine du travail a dû prioriser certaines actions au détriment d'autres. Elle s'est adaptée pour pouvoir participer activement à la lutte de propagation du virus (conseils aux agents, services et directions, vaccination des agents...)

Dans le rapport, parmi les visites occasionnelles, nous constatons que les visites à la demande de l'agent sont importantes, signe souvent d'un mal être au travail. Dans le cadre des avis pour aptitude, le rapport souligne que ce sont prioritairement les agents des services techniques qui sont le plus touchés par des restrictions d'aptitude en lien avec des troubles musculaires squelettiques. D'où, pour la CFDT, la nécessité d'être en capacité d'anticiper ces situations.

Concernant le temps mensuel consacré aux actions en milieu de travail, celui-ci est impacté par les missions administratives et les multiples sollicitations.

La CFDT ne peut que soutenir les objectifs que la médecine du travail s'est fixés pour l'année 2022 : pouvoir reprendre les visites systématiques et visites de site, renforcer la maîtrise du nouveau logiciel KENORA et pouvoir créer une interface entre ce logiciel et le logiciel de Recensement des risques professionnels. Continuer le travail collaboratif avec l'ensemble des partenaires de la DRH pour le maintien à l'emploi des salariés RQTH, pour l'anticipation de l'inaptitude et la possibilité de repositionner les agents dès les premiers signes d'alerte et enfin de pouvoir recruter un 4^{ème} médecin pour compléter l'équipe.

En conclusion, pour la CFDT, le suivi des agents par la médecine du travail constitue un acquis pour la santé de chacun-ne qu'il convient de préserver, mais pour cela il est impératif que l'effectif médical soit bien dimensionné. Il faut que la santé des agents soit la priorité numéro 1 de la politique de prévention dans notre administration.

Organisation et mise en place de la Cellule d'écoute concernant les actes de violence - *pour information*

Direction des Ressources Humaines – Service Prévention Qualité de Vie au Travail

Création de la cellule d'alerte et d'écoute des victimes ou témoins d'acte de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, d'atteintes à l'intégrité physique, de menace ou de tout acte d'intimidation, constitutifs ou non d'une situation de souffrance au travail

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de recueil de signalements, rendu obligatoire par la loi de transformation de la fonction publique, une cellule d'alerte et d'écoute va être mise en place au sein de notre administration à compter du 19 septembre 2022.

Cette cellule d'alerte et d'écoute fonctionnera grâce à six écoutants qui auront bénéficié d'une formation dispensée par le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) et portant sur l'écoute des victimes ou témoins d'acte de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, d'atteintes à l'intégrité physique, de menace ou de tout acte d'intimidation, constitutif ou non d'une situation de souffrance au travail.

Un plan de communication est en cours d'élaboration afin que l'ensemble des agent-es soient informé-es de l'ouverture puis de l'existence de cette cellule d'alerte et d'écoute.

Au bout d'une année de fonctionnement, la cellule d'écoute produira un bilan de son action qui sera présenté pour information au CHSCT.

Plan d'action du Baromètre Social – *pour avis*

Direction des Ressources Humaines – Service Prévention Qualité de Vie au Travail

À l'issue des résultats du baromètre social des groupes de travail ont été mis en place afin de déterminer un certain nombre d'actions en vue d'améliorer les conditions de travail.

Un plan d'action nous est soumis qui se compose de 6 items et 29 actions et qui s'inscrit sur une durée de 3 ans de 2022 à 2024.

Les 6 items sont :

- Améliorer la qualité de vie au travail
- Renforcer la fonction RH et la politique RH afin de faciliter, pour les agents, la gestion quotidienne de leur situation et d'accompagner leur parcours professionnel et de carrière
- Améliorer le dialogue managérial
- Fidéliser les collaborateurs et améliorer l'attractivité de la collectivité
- Améliorer le fonctionnement administratif
- Partager la feuille de route politique et sa déclinaison dans l'administration

Si ces propositions émanent du résultat des groupes de travail, pour la CFDT, l'amélioration de la qualité de vie au travail, enjeu majeur pour les agents, passe aussi par bien vivre sa mission au quotidien dans la sérénité, la confiance et la sécurité, par une harmonie entre vie professionnelle et personnelle et par le dialogue pour mettre en débat le travail et ses difficultés.

Nous suivrons avec beaucoup d'intérêt le plan d'action proposé et espérons qu'il réponde aux besoins et attentes des agents.

La CFDT a voté pour.

Point Crise Sanitaire - *pour information*

Direction des Ressources Humaines – Service Prévention Qualité de Vie au Travail

Un protocole sanitaire amendé concernant la situation sanitaire actuelle sera mis en ligne su TOTEMS.